### Facture N° 233406916 du 18/12/2023



## VitalAire

VITALAIRE CENTRE-OUEST ZA Maison Neuve 2 14 rue Jean MERMOZ 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

Tél.: 0969 369 008 N° Identifiant: 442610044 SERVICE COURRIER LE

1 3 FEV. 2024

Code payeur : 7307000066

Code client: 0001435350

MMC PRAECONIS **6 RUE PAUL MOREL** 

BP 80283

Patient: TRAMOND DOMINIQUE

70 BIS RUE DE LA BAUGERIE

70006 VESOUL CEDEX

44230 SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE

/70000854

No S.S.: 1370499351145 82 Date de naissance: 30/04/1937 N° adhérent: 137049935114582

Désignation

Quantité

P.U. H.T.

Total H.T.

5.19

LPPR TTC Unitaire

VITALAIRE S.A., S.A. au capital de 6.821.760 EUR, 6 Rue Cognacq-Jay - 75341 PARIS CEDEX 07. RCS PARIS B 425039773. TVA FR 11425039773 Commande Nº 0003273407 du 09/05/2008 pour TRAMOND DOMINIQUE - 44230 SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIR

F09.TL1

PPC, apnée som, télés. (> 112h), forfait hebdo 9.TL1

Période du 07/12/2023 au 13/12/2023 soit 1 Semaine(s) Prestation 5,19

20.00

Code LPPR: 1187880

PPC, apnée sommeil, télésuivi (+112 h), forfait hebdo 9.TL1

15,58

Montant total facturé (RO + RC):

Prise en charge régime obligatoire (RO):

Part complémentaire : (RC

6,23 / Dép

15,58 9,35 6,23

Taux **Prestations**  Ventes

0,00): **Transports** 

**Frais** 

TVA

Total T.T.C.

20.00

5,19

1.04

6.23

Total

5,19

1,04

6,23

A découper et joindre à votre règlement

Adresse de règlement:

VitalAire Centre de Gestion

CS 70588

13594 Aix en Provence cedex 3

**MMC PRAECONIS** 

Numéro:

233406916

Agence:

470

Client:

7307000066

Date:

18/12/2023

Montant (EUR):

Net à payer :

6.23 EUR

Règlement par Virement av bor pour le 14/01/2024

T.V.A. Acquittée sur les débits



Page 1(1)

Prof. No. 6 of the State State

Options de filtre

Ordre de tri: 1-Spéc fac, taux

ASSOCIMES OPTIONS

ACTIONS

SHES

CPAM DE LOIRE-ATLANTIQUE

7208000388 233406915

2023

Woman devises

140124 EUR

181223 211223

FACTMVX RNOEMIE

140124 EUR

FaciPt Mech Day

S

Numéro facture

Payeur

9.35 D 9,35 C

1,000000 Mx Taux change 1.000000 Année facture , , 10

AN AND THE IN

ARS215/81 AirLiquide Santé Domicile VitalAire

### joindre la prescription sauf si renouvellement

# feuille de soins

numéro de facture (facultatif) Duplicata 233406915

le fournisseur)

Art. R. 161-40 et suivants du Code de la sécurité sociale.

Art. L. 212-1 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre

\_ = \_ 18122023

PERSONNE RECEVANT les SOINS et ASSURE(E)

Page 1(1)

PERSONNE RECEVANT les SOINS (la ligne "nom et prénom" est obligatoirement remplie par le pharmacien ou le fournisseur) TRAMOND DOMINIQUE

numéro d'immatriculation

(nom de famille (de naissance) suivi du nom d'usage (facultatif et s'il y a lieu))

· 1370499351,145

\_ 014410000+ 🖫 🖷

date de naissance

nom et prénom

30041937

SERVICE COURRIER LEen cas de dispense d'avance des frais

code de l'organisme de rattachement

(à remplir par le pharmacien ou

ASSURE(E) (à remplir si la personne recevant les soins n'est pas l'assuré(e))

: 生生 香味

TRAMOND DOMINIQUE . .1.3 FEV. 2024

7208000388

numéro d'immatriculation

(nom de famille (de naissance) suivi du nom d'usage (facultatif et s'il y a lieu))

0001435350

ADRESSE de L'ASSURE(E)

70 BIS RUE DE LA BAUGERIE

44230 SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIR

VITALAIRE CENTRE-OUEST 14 rue Jean MERMOZ 14 rue Jean MERM ZA Maison Neuve 2

44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

PHARMACIEN REMPLACANT

nom et prénom

identifiant

dispositif de coordination de soins réseau de santé

nom et prénom

STERN JEAN BAPTISTE

identifiant# 🗸 🗸 🐔 🕏

ne de la structure (AM, FINESS ou SIRET)

date de la prescription médicale

date de l'accord préalable (le cas échéant)

22062023

MALADIE (si exonération du ticket modérateur, cochez une case de la ligne suivante)

acte conforme au protocole ALD

autre

SOINS dispensés au titre de l'art. L. 212-1 (cf. la notice au verso : § précédé de 🎏 et les recommandations importantes)

accident causé par un tiers : non X

action de prévention

AT/MP

numéro

🌬 ou 🗼 🍜 🗀 ate

tarification détaillée Commande N° 0003273407 du 09/05/2008

Période du 07/12/2023 au 13/12/2023 soit 1 Semaine(s)

PPC, apnée sommeil, télésuivi (+112 h), forfait hebdo 9,TL1

Taux de prise en charge: 60.00 %

LPPR unitaire : 15.58 EUR

EUR

Montant total facture RO

MONTANT TOTAL en euros 🙏

l'assuré(e) n'a pas payé la part obligatoire

impossibilité

signature du pharmacien ou du fournisseur

signature de l'assuré(e) == =

Outconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration est passible de pénalités financières, d'amende et/ou d'emprisonnement (articles 313-1 à 313-3, 433-19, 441-1 et suivants du Code pénal et article L. 114-17-1 du Code de la sécurité sociale).
Les informations figurant sur cette feuille, y compris le détail des actes et des prestations servies, sont destinées à votre organisme d'assurance maladie aux fins de remboursement et de contrôle.

En application de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez obtenir la communication des informations vous concernant et, le ces échéant, leur rectification en vous adressant auprès de votre organisme d'assurance maladie FSPHF 10-2014 S3115h



## quelques conseils pour remplir votre feuille de soins

Le bon remplissage de votre feuille de soins est la garantie de votre remboursement par l'assurance maladie.

La première information à donner concerne la personne recevant les soins et l'assuré(e) :

Si vous ne payez pas votre pharmacien ou votre fournisseur, celui-ci remplira l'ensemble de cette rubrique, sur présentation de votre carte Vitale ou de l'attestation papier qui l'accompagne.

Si vous payez votre pharmacien ou votre fournisseur, celui-ci indiquera uniquement vos nom et prénom, dans la zone prévue, selon vos indications ou au vu des informations portées dans votre carte Vitale ou sur l'attestation papier qui l'accompagne.

Les autres zones seront remplies par vous même (le code de l'organisme de rattachement n'est pas à préciser).

- vous êtes la personne recevant les soins et vous êtes assuré(e) social(e), inscrivez seulement :
  - votre numéro d'immatriculation (en vous aidant de votre carte Vitale ou de l'attestation papier qui l'accompagne).
- vous êtes la personne recevant les soins et vous n'êtes pas assuré(e) social(e), indiquez :
  - votre numéro d'immatriculation,

ou (si celui-ci ne vous a pas été communiqué),

- votre date de naissance,
- le nom et le prénom de l'assuré(e) auquel (à laquelle) vous êtes rattaché(c) et son numéro d'immatriculation,
- · complétez enfin cette rubrique en indiquant l'adresse de l'assuré(e).

Toutes les autres rubriques de la feuille de soins sont à compléter par votre pharmacien ou votre fournisseur, y compris le numéro de facture qui est une zone facultative destinée à son usage.

- \* Si vos soins sont dispensés au titre de l'article L. 212-1 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, il doit le préciser dans la case prévue à cet effet.
  - Si vos soins sont en rapport avec un accident causé par un tiers, précisez-le lui ainsi que la date de cet accident.
     Ces renseignements doivent obligatoirement figurer sur la feuille de soins car ils permettent à l'assurance maladie de récupérer les frais relatifs à l'accident auprès de l'assureur concerné.
  - Si vos soins sont en rapport avec un accident du travail, dont vous avez été victime, ou avec une maladie professionnelle, présentez-lui la feuille d'accident du travail/maladie professionnelle qui vous a été remise par votre employeur ou par votre organisme d'assurance maladie.

#### **Recommandations importantes:**

Le double de votre prescription médicale doit être joint à l'envoi de votre feuille de soins (sauf en cas de renouvellement, ou s'il a été joint à la demande d'accord préalable).

Prévenez votre organisme d'assurance maladie en cas de changement intervenant dans votre situation, par exemple :

- changement de compte bancaire, postal ou de caisse d'épargne : adressez-lui le relevé d'identité correspondant.
- changement d'organisme d'assurance maladie : prenez contact avec votre nouvel organisme d'assurance maladie pour le transfert de votre dossier afin de ne pas retarder le remboursement de vos soins et prestations, n'oubliez pas également d'indiquer votre nouvelle adresse sur la feuille de soins.
- \* Si le pharmacien ou le fournisseur a coché la case "SOINS dispensés au titre de l'art. L. 212-1", la feuille de soins doit être adressée à l'organisme gestionnaire mentionné sur votre attestation de pensionné(e).

N'oubliez pas de signer votre feuille de soins.